



BELGIQUE VISA

Liste des documents

Mariage

- Les candidats qui ne peuvent pas joindre tous les documents de la liste doivent envisager d'ajouter des alternatives ou expliquer les raisons pour lesquelles ils ne les ont pas fournis.
- Lors de l'examen de la demande, le Consulat peut demander des pièces complémentaires non mentionnées dans la liste ci-dessous et convoquer le demandeur pour un entretien.
- Tout document soumis dans une langue autre que l'anglais, le français, le néerlandais ou l'allemand ne sera pas pris en considération.
- Le demandeur est informé que la soumission des documents susmentionnés ne garantit pas la délivrance automatique d'un visa.
- Le temps de traitement diffère d'un cas à l'autre, par conséquent, pour éviter les retards, il est conseillé de faire une demande bien à l'avance avant la date de départ.
- Les candidats ont la possibilité de demander un visa six mois à l'avance et au moins 15 jours avant la date du voyage.
- En principe, le délai de traitement est compris entre 1 et 3 semaines. Dans le cas où la demande de visa doit être soumise au siège social à Bruxelles pour décision, le délai de traitement sera d'environ 4 à 6 semaines et pourrait dépasser pendant l'été ou d'autres occasions spéciales.
- Aucun document supplémentaire ne peut être soumis à VFS ou à l'Ambassade à moins que l'Ambassade ne les ait demandés.
- Un dossier incomplet entraînera un refus de visa.
- Un dossier complet ne garantit pas la délivrance automatique d'un visa.
- Les frais de visa ne sont pas remboursables.

« Cette liste de contrôle comprend tous les documents qui font partie de ma demande de visa. Je comprends que l'Ambassade statuera sur ma demande de visa uniquement sur la base de ces documents. Je comprends également que dans des cas exceptionnels, des documents supplémentaires peuvent être demandés par l'Ambassade, même des documents qui ne figurent pas du tout sur cette liste.

Remarques:

Signature du demandeur: - _____

Signature de l'officier du VFS: - _____



➤ **Formulaire de candidature**

- 2 formulaires de demande de VisaOnWeb.
- Le formulaire de demande doit être entièrement rempli, signé sur les deux pages et daté par le demandeur.
- L'adresse actuelle, le numéro de contact local et l'adresse e-mail doivent être fournis.

➤ **Photo**

- Deux photos d'identité datant de moins de 6 mois avec les spécifications suivantes.

➤ **Passeport original**

- Un passeport international valide (la validité du passeport doit dépasser la fin du voyage proposé d'au moins trois mois)
- 1 copie des pages utilisées du Passeport
- 1 copie de la carte d'identité nationale + la copie des pages utilisées du passeport précédent (si vous en avez un).

➤ **Certificat médical**

- Un certificat médical récent (datant de moins de six mois) délivré par l'un des médecins agréés de l'Ambassade (voir liste sur ce site).

➤ **Certificat de casier judiciaire (datant de moins de 3 mois, couvrant les 5 dernières années).**

➤ **Obligation formelle**

- Une obligation formelle originale signée par le citoyen belge (formulaire type annexe 3bis). Ce document peut être obtenu par l'hébergeur (ess) auprès de la mairie. L'affidavit doit être présenté accompagné d'une copie de la carte d'identité et d'une preuve de solvabilité.

☒ Certificat de notification du projet de mariage- Doit être obtenu à la mairie locale en Belgique.

➤ **Copie de la carte d'identité du partenaire en Belgique**

➤ **Preuve de relation durable**

➤ **Certificat de naissance**

➤ **Logement/logement suffisant**

➤ **Revenus de votre partenaire en Belgique**

➤ **Mutualité**





De Femmes au foyer / dépendantes / demandeur d'emploi

- Un certificat de non-objection du sponsor autorisant le demandeur à voyager.
- Une copie du passeport du parrain et du permis de séjour aux EAU
Certificat de travail de la personne responsable
- Relevé bancaire, de la personne responsable, pour les trois derniers mois indiquant les revenus réguliers et du compte d'épargne si nécessaire.

➤ **Réservation d'hôtel**

- Une réservation d'hôtel prépayée qui couvre toute la durée du séjour dans l'espace Schengen
- La réservation doit indiquer clairement le nom complet du demandeur de visa, les dates d'hébergement, l'adresse de l'hôtel et les coordonnées et être garantie avec une carte de crédit valide ;
- En cas de possession d'une maison ou de location d'un appartement en Belgique, le contrat doit être fourni.

➤ **Plan de voyage**

- Un programme quotidien détaillé de votre séjour en tenant compte du fait que si le demandeur se rend en Belgique et/ou dans plus d'un pays Schengen, il est nécessaire d'inclure les informations sur les moyens de transport (réservations de vols, liaisons ferroviaires, etc.) et l'hébergement (Réservations d'hôtel).

➤ **Certificat assurance voyage**

- Doit couvrir toute la durée du séjour
- Tous les frais médicaux, y compris les soins hospitaliers d'urgence et le rapatriement pour la durée de votre séjour et doivent être valables pour l'ensemble du territoire Schengen (couverture d'au moins 30.000 EUR).

➤ **Preuve de moyens financiers suffisants**

- Relevé bancaire personnel original estampillé et signé pour les trois derniers mois indiquant un revenu régulier, aucun dépôt
- Si le demandeur est propriétaire d'une entreprise ou un associé, il peut présenter le relevé bancaire de l'entreprise avec une lettre de la banque prouvant qu'il est signataire sur ce compte bancaire.
- Les relevés bancaires ne doivent pas être des « relevés de carte de crédit ».
- Si le solde du compte courant est insuffisant, le demandeur doit également fournir les relevés bancaires des « comptes d'épargne » pour les 3 derniers mois.
- Le relevé bancaire doit indiquer le nom du demandeur et être tamponné et signé par le représentant de la banque (les espèces ne sont pas acceptées comme preuve de fonds).
- Pour les retraités : justificatif de pension ou autre revenu régulier.
- Veuillez mettre en évidence vos revenus réguliers (salaire, pension, etc...) sur le relevé bancaire.